



## COMMUNIQUE

### 2<sup>e</sup> édition de remise des prix aux trois lauréats des « Fermes de demain m2A »

Dans le cadre de sa politique pour une transition ambitieuse de son territoire, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a récompensé ce vendredi 05 mai 2023 les trois lauréats de la 2<sup>e</sup> édition de son concours « Soyons Food : les Fermes de demain de l'agglomération mulhousienne », l'une des actions de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), pour une agriculture durable tendant à l'autonomie alimentaire et en faveur de la santé des habitants de l'Agglomération.

#### Trois lauréats récompensés pour la 2<sup>e</sup> édition du concours « Soyons food : les Fermes de demain de l'agglomération mulhousienne »

La cérémonie de remise des prix de cette 2<sup>e</sup> édition s'est tenue le vendredi 05 mai 2023 en présence de de Loïc Richard, Vice-Président de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) en charge des transitions environnementales et énergétiques, de Claude Sourice, Co-Président de l'Association Terre de liens Alsace, Anne-Laure Dujardin-Rolli représentant le Président de la Chambre d'Agriculture Alsace, et des élus des communes accueillant les exploitations des lauréats : Antoine Viola, Maire de Brunstatt-Didenheim, Eliane Soret, Adjointe au Maire de Lutterbach, et Monique Liermann, 1<sup>re</sup> Adjointe au Maire d'Illzach.

**Comme pour la 1<sup>re</sup> édition, avec un concours doté de 15 000 €, les trois lauréats ont reçu un prix d'une valeur de 5 000 €, ainsi que le label « Fermes de demain m2A » pour leur engagement.**

Les trois lauréats récompensés pour cette 2<sup>e</sup> édition sont :

1. **Mathieu Wicky, SCEA WICKY « Les fruits de l'Igeltal »**, maraîcher à Brunstatt-Didenheim,
2. **Hugues Schildknecht, « Jardins de la Doller »**, maraîcher à Lutterbach,
3. **Landry Martin, « Le Voisin Maraîcher »**, maraîcher à Illzach.

## **Un concours « Soyons Food : les Fermes de demain de l'agglomération mulhousienne » venu concrétiser l'ambition de m2A et de son Projet Alimentaire Territorial (PAT)**

Depuis 2009, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a inscrit l'agriculture durable, c'est-à-dire une agriculture locale et respectueuse de l'environnement comme un axe fort de sa politique en matière de développement durable.

**Dans son projet de territoire « Vision 2030 », m2A a de surcroît inscrit comme ambition première d'avoir un territoire de nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique.**

L'enjeu est en effet pour m2A de développer et promouvoir une agriculture à faible impact environnemental pour tendre vers l'autonomie alimentaire et améliorer la santé des habitants. **Ceci est d'autant plus important que les surfaces agricoles recouvrent 38% de son territoire.**

m2A s'appuie ainsi sur son Projet Alimentaire Territorial (PAT), co-construit avec les acteurs de la filière « Du champ à l'assiette » de l'agglomération et baptisé « Soyons Food ! ». Labellisé de niveau 2 par le Ministère de l'Agriculture (label 2021-2026), son Projet Alimentaire Territorial est entré en phase de concrétisation en 2021-2022, avec notamment la 1<sup>re</sup> édition du concours « Soyons Food : les fermes de demain de l'agglomération mulhousienne ».



## **Retour en détail sur la 2<sup>e</sup> édition du concours « Soyons Food : les Fermes de demain de l'agglomération mulhousienne »**

Venant concrétiser son ambition en matière d'agriculture durable, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a lancé un concours pour encourager et aider les nouveaux agriculteurs de son territoire : **le concours « Soyons Food : les Fermes de demain de l'agglomération mulhousienne ».**



**Dans le cadre de ce concours, trois agriculteurs lauréats peuvent bénéficier d'une dotation financière de la part de m2A. Celle-ci a pour objectif de les soutenir dans leur trésorerie dans leurs 5 premières années d'installation, connues pour être les plus difficiles.**

### **Les objectifs du concours sont :**

- **« d'inspirer »** : à travers la mise en avant du profil et des projets de ces « Fermes de demain m2A », le concours a pour ambition de mettre en avant la diversité et la pluralité des agriculteurs sur le territoire, en réponse aux attentes sociétales et environnementales ;
- **« de connecter »** : le concours a pour ambition également de créer des synergies favorables entre le monde agricole et les acteurs du PAT, notamment au moment de la création et du développement des entreprises agricoles.

### **La dotation financière de 5 000 € est attribuée au regard de la cohérence du projet agricole avec les objectifs du PAT :**

- développer l'autonomie alimentaire du territoire ;
- développer et promouvoir une agriculture à faible impact environnemental : agriculture locale, agriculture biologique ;
- permettre l'accessibilité à une alimentation saine et de qualité ;
- maintenir et développer l'emploi dans la filière alimentaire de proximité ;
- être équitable.



Le concours est ouvert à toute personne physique exerçant une activité économique agricole à titre principal ou secondaire, âgé de moins de 50 ans à la date de la remise des prix, et dont le siège d'exploitation est situé sur une des 39 communes de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A).

**Les phases de la candidature se sont déroulées de la manière suivante :**

- Les candidats souhaitant participer au concours ont complété le formulaire de pré-candidature disponible sur le site m2A.fr.
- Un représentant de m2A s'est ensuite rendu sur son exploitation pour un entretien d'une durée de 2h environ, pour concrétiser sa candidature et réaliser les photos qui complètent le dossier.
- Ce dossier a été présenté au jury qui a décidé de l'attribution des prix en fonction des meilleures appréciations obtenues sur la base d'une grille d'analyse des projets et de leur concordance avec les objectifs du PAT.

**Comme pour la 1<sup>re</sup> édition, le concours est doté de 15 000 €, avec trois prix équivalents d'une valeur de 5 000 €.** L'aide financière est versée par m2A en 1 seule fois aux 3 lauréats définis par le jury du concours.

Pour cette 2<sup>e</sup> édition du concours, le jury, composé d'élus et techniciens de m2A, s'est réuni le 7 décembre 2022 pour délibérer sur les candidats sélectionnés.

Le concours devient bisannuel et la prochaine édition débutera au second semestre 2024.

**Contact Presse m2A : Orlane Foucault - 06 45 86 16 47 - [orlane.foucault@m2a.fr](mailto:orlane.foucault@m2a.fr)**